

Conseil provincial : vote du budget

LA PROVINCE DEVIENT LE PREMIER APPORT FINANCIER DES ZONES DE SECOURS !

Trente millions d'euros, c'est la somme qui se trouve désormais inscrite dans le budget de la Province de Hainaut pour prendre en charge 30% de la dotation communale aux zones de secours. Un véritable tournant imposé par le Gouvernement wallon.

Le budget 2021, voté ce 1^{er} décembre, présente un léger boni de 61 486 € après prélèvements. *« C'est une prouesse qui ne pourra pas se répéter à l'infini »*, a considéré Serge Hustache, Président du Collège provincial en charge des finances.

Pour obtenir cet équilibre tout en dégageant des moyens supplémentaires pour le financement des zones de secours (11 millions au budget 2021 en plus des 14,9 millions déjà inscrits en modification budgétaire 2020, le 27 octobre dernier), la Province a dû réduire ses dépenses internes et chercher des pistes de recettes. Une diminution linéaire de 10% des dépenses de fonctionnement des institutions et la poursuite du moratoire sur le personnel (un départ sur trois non remplacé) permettent de garder le cap ; tout comme le recours à l'article des recettes préfigurant les crédits tombés en annulation (7,4 millions) ET une évolution favorable des recettes au précompte immobilier rendue possible par l'action des indicateurs experts provinciaux dans les communes (9,2 millions).

Le Collège provincial a en outre dû se résoudre à mettre fin au soutien supplémentaire accordé aux « projets supracommunaux » à raison d'un euro par habitant (soit 1,35 millions d'€). Le Hainaut poursuivra toutefois un apport annuel de plus de 13 millions en faveur de 4700 actions menées localement grâce à l'expertise des services provinciaux.

Et demain ?

En prenant déjà à son compte un tiers du financement des trois zones de secours hainuyères, la Province devient leur première contributrice. Mais pour répondre aux directives de la Région wallonne, elle devrait arriver en 2024 à un financement de près de 60 millions. *« 12 nouveaux millions chaque année, ... Abstraction faite de l'évolution des besoins des casernes sur laquelle la Province n'a aucune prise puisqu'elle n'est pas, à ce stade, associée à la gestion des zones »*... analyse Serge Hustache.

Alors prudence et créativité sont appelées à la rescousse.

Prudence dans les dépenses mais également dans les investissements : seuls les projets déjà budgétisés seront poursuivis et une priorité est accordée aux travaux de mise aux normes de sécurité et d'économies d'énergie dans les écoles et les institutions sociales (9,7 millions de crédits à l'extraordinaire).

Créativité pour penser la Province de demain. Le Collège provincial annonce une année de remise à plat de l'Institution selon un calendrier précis. *« Il s'agit de se livrer à une*

photographie complète de nos moyens financiers (coût vérité des politiques provinciales), d'identifier de nouvelles pistes d'économies et d'examiner, avec le concours des services, les activités ou projets prioritaires et ceux qui le sont moins ». La Province reverra son plan stratégique et opérationnel à la lumière de ces priorités et établira un plan triennal en excluant tout licenciement et toute fiscalité nouvelle.

Faut-il reconsidérer les moyens consacrés à la supracommunalité ? Renoncer à certaines activités, les réorienter ou les rendre payantes ? Le personnel, les organisations, les élus et les partenaires de la Province seront consultés au cours de cet « Aggiornamento » annoncé par la majorité. Une démarche qui préfigurerait déjà les budgets des années à venir.

Ce budget 2021 a été adopté par la majorité PS-MR. PTB, CDH et Ecolo ont voté contre. Ce dernier parti a estimé que le projet proposé ne présentait pas de mesures structurelles pour assurer le financement des zones de secours, reportant *de facto* les décisions à 2022. Le CDH a regretté également le report de choix ; contestant la pertinence de certains projets prioritaires portés par les services provinciaux.

Sylvain Uystpruyst : nouveau Directeur général de la Province de Hainaut

Le Conseil provincial a également désigné ce 1^{er} décembre Sylvain Uystpruyst à la fonction de Directeur général. Il succède ainsi à Patrick Mélis qui l'assumait depuis 2004. Un passage de flambeau en douceur et dans une saine collaboration : Sylvain Uystpruyst 38 ans, est entré à la Province en 2007, il assurait la direction du Secrétariat du Président du Collège provincial.

Le Collège provincial avait pris l'option d'un appel en interne pour valoriser les compétences provinciales. Près d'un millier d'agents remplissaient les conditions requises pour déposer une candidature, deux ont finalement décidé de poursuivre les épreuves écrites, orales. Classé premier par un jury indépendant, Sylvain Uystpruyst a présenté une note d'orientation stratégique devant une commission du Conseil provincial. C'est sur base de ces différents éléments que le Conseil a procédé à son vote.

Dans les semaines qui viennent, il collaborera étroitement avec Patrick Mélis avant son entrée en fonction, le 1^{er} janvier 2021. Il effectuera ensuite une année de stage au cours de laquelle, il sera accompagné par le Directeur général d'une autre province.

Sylvain Uystpruyst, papa de deux petits garçons et amoureux de la nature, mise sur la continuité et la confiance. Il compte s'appuyer sur l'équipe actuelle de la Direction générale et défend l'idée d'un management positif malgré le contexte institutionnel et financier compliqué. Informatique, communication et ressources humaines dont le bien-être au travail figurent parmi ses priorités.

Aujourd'hui, Patrick Mélis peut être apaisé, sa succession est assurée. Pendant les quinze années passées à sa tête, il a eu à cœur de dépoussiérer une administration à l'image souvent écornée. Il a d'ailleurs à son actif de nombreux changements afin d'amener l'institution à un management participatif, positif et bienveillant. Il a été à la base d'un plan stratégique et opérationnel, ADhésion, feuille route moderne de l'administration provinciale.